



Extrait du OIEau

<http://ma-riviere.mobi/oieau/organisation-de-l-eau/en-france/a/les-acteurs-de-l-eau>

# Les acteurs de l'eau

- OIEau - Organisation de l'Eau - En France -

Date de mise en ligne : mardi 29 novembre 2011

---

OIEau

---

En ce qui concerne l'Etat, à l'échelon ministériel, le Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement programme les interventions en liaison avec les autres ministères compétents pour des secteurs particuliers (eau potable et santé, énergie hydraulique, voies navigables...). Une coordination est assurée par la Mission interministérielle de l'eau (Pour en savoir plus : [site du MEDDTL](#)).

A l'échelon du bassin hydrographique, le préfet de bassin coordonne les actions des différents services de l'Etat dans le domaine de l'eau.

A l'échelon régional (26 régions), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), service déconcentré du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, assure la cohérence de la mise en oeuvre de la politique de l'eau. Dans chaque bassin hydrographique, la direction régionale de l'environnement de bassin aide le préfet de bassin à coordonner les actions des services de l'Etat (Pour en savoir plus : [site du MEDDTL](#))

A l'échelon départemental (100 départements), les services déconcentrés de l'Etat mettent en oeuvre la politique de l'eau sous ses aspects réglementaire et technique. L'attribution d'autorisation de prélèvement ou de rejet est de la prérogative de l'Etat. Les demandes d'autorisation sont instruites par le service départemental de police de l'eau (Pour en savoir plus : [site du MEDDTL](#)).

A l'échelon local, les maires des [36.000 communes](#) sont responsables du service d'eau potable et d'assainissement et mettent en place une gouvernance efficace et transparente de ces services. Les industriels et les agriculteurs constituent les autres catégories de décideurs locaux, maîtres d'ouvrage. Les autres acteurs sont les entreprises du domaine de l'eau qui ont développé une expertise et des savoirs-faire, les organismes de recherche qui sont des lieux de capitalisation, de partage et d'échange de connaissances entre professionnels confirmés et enfin les associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs qui font progresser la réflexion dans le domaine de l'eau (Pour en savoir plus : [site du MEDDTL](#)).